

## **TECHNICIEN-NE VOIRIE ET RESEAUX**

### **Poste de catégorie B - Filière Technique (Temps complet)**

#### **CONTEXTE :**

La communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupe 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017.

Arche Agglo recrute pour son service mutualisé dans le domaine de la voirie et des infrastructures et suivant plan de charge, en appui aux différentes directions, un technicien-ne de suivi des travaux de voirie.

#### **DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché-e à la direction technique, sous la responsabilité du directeur des services techniques adjoint, assure la préparation, le suivi et le contrôle des dossiers techniques relevant du domaine de la voirie et des infrastructures et contribue au pilotage de leur exécution. Apporte une assistance technique aux communes adhérentes au service mutualisé et aux différentes directions de la communauté d'agglomération, dans la réalisation de leurs travaux de voirie et d'infrastructure.

#### **MISSIONS :**

- Réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre
- Etablir les cahiers des charges préalables aux travaux
- Participer à l'élaboration des programmes d'entretien ou d'investissement communaux / communautaires (Chiffrage des opérations)
- Réaliser le suivi opérationnel des travaux en garantissant le respect des enveloppes budgétaires dédiées
- Assurer la responsabilité administrative, technique et financière des chantiers et en garantir le parfait achèvement. Rédiger les pièces administratives et techniques nécessaires à leur réalisation et au suivi comptable. Veiller au respect des conditions de sécurité et de la réglementation
- Participer à la gestion de l'occupation du domaine public communal ou communautaire (Arrêtés, permissions de voirie, classement des voies, gestion des concessionnaires, DT/DICT...)
- Participer à la gestion des ouvrages d'arts (Diagnostic, PV de visite et petites réparations)
- Participer à la mise en place d'une gestion patrimoniale (voirie) dépendant de l'agglomération : participe à la mise en œuvre d'un schéma directeur et inventaire patrimonial de voirie, définition sur la base du diagnostic patrimonial des programmes de travaux (campagnes d'entretien préventif, travaux d'entretien curatif, travaux de réfection / requalification, d'aménagement / de mise en sécurité)
- Formuler des avis techniques sur les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les points intéressant la gestion du domaine public routier

#### **PROFIL ATTENDU**

- De formation BAC +2 en aménagement de voirie ou équivalent
- Expérience significative sur poste similaire souhaitée
- Permis B obligatoire
- Connaissance indispensable de l'environnement territorial et de la coordination entre les différents partenaires institutionnels (services de l'Etat, département, concessionnaires) dans le montage des dossiers
- Connaissance de la réglementation et des règles de l'art en matière technique VRD
- Connaissances des procédures administratives liées aux marchés publics
- Maîtrise de l'outil informatique et maîtrise appréciée des logiciels métiers (AUTOCAD, SIG...)
- Maîtrise de la lecture de plan et représentations techniques
- Maîtrise des règles et techniques d'expression écrite et rédactionnelles
- Maîtrise des techniques d'élaboration de tableaux de bord et de suivi de gestion
- Esprit d'initiative, disponibilité, rigueur, autonomie
- Ouverture d'esprit, écoute, qualités relationnelles
- Sens du travail en équipe, réactivité et capacité d'adaptation
- Sens du service public
- Discrétion et réserve professionnelle

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste de catégorie B, Filière technique

Rémunération statutaire sur grille indiciaire des techniciens territoriaux + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) entre 350€ et 480€ brut selon expérience dans le domaine de la voirie

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux)

Participation à la cotisation de la mutuelle santé dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent

Participation à la cotisation prévoyance dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail

**Temps de travail** : Poste à 37h30 avec 15 jours de RTT

**Lieu de travail** : Tournon sur Rhône (ZA champagne 80%) et Saint Félicien (20%) avec un périmètre d'intervention sur le territoire d'Arche Agglo

**Poste à pourvoir le** 01/09/2023

**Date limite de candidature le** : 01/05/2023

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [c.chiron@archeagglo.fr](mailto:c.chiron@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo

3 rue des condamines CS9602 – 07300 MAUVES

CS 9602  
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr  
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX  
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON  
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE  
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE  
COLOMBIER-LE-VIEUX GROZES-HERMITAGE ÉRÔME  
ÉTABLES GERVANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARVAGE LEMPS  
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCURIOL-VEAUNES MONTCHENU  
PALHARÈS PLATS PONT-DE-L'ISÈRE SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-  
JEAN-DE-MAZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE  
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre   
ARCHE Agglo.fr